



REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de SAVAS-MEPIN

ARRETE 2025 - 14

**De non opposition, avec prescriptions, à une déclaration préalable
Au nom de la commune de SAVAS-MEPIN**

Le Maire de SAVAS-MEPIN, Isère,

Vu la déclaration préalable présentée le 10 mars 2025,

Par M. TABONE Éric,

Adresse des travaux : 498 chemin des Seiglières – 38440 SAVAS-MEPIN

Et enregistrée par la Mairie de SAVAS-MEPIN sous le numéro :

DP 038 476 25 00010

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 17 décembre 2019,

Vu la Modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 13 décembre 2021,

Vu la Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 11 juillet 2022 ;

Vu la Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 10 juillet 2023 ;

Considérant que le projet, objet de la déclaration, consiste, sur un terrain situé 498 chemin des Seiglières à SAVAS-MEPIN, Isère, en la réalisation de :

Construction d'un mur d'1 mètre de haut en limite de propriété.

ARRETE

Article 1

Dimensions :

1 mur au Nord : longueur 5,47 m – A l'ouest, longueur 17,80 m – Au Sud, longueur 4.53 m

En bloc béton creux, recouvert d'un enduit ton blanc cassé.

Le pétitionnaire est autorisé à réaliser ses travaux.

Article 2

La construction devra correspondre aux plans et à la notice transmise.

Article 3

Zone UD du PLUI.

Fait à SAVAS-MEPIN, le 24 mars 2025

Le Maire, Bertrand DURANTON

